

L'ESSENTIEL 2017

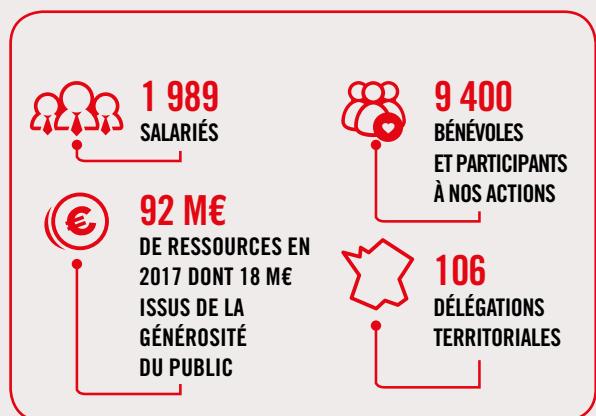
MISSIONS ET VALEURS

Fondé en 1927, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique. Sa vocation, selon l'enseignement social de l'Église, est d'accueillir, secourir et soigner les plus fragiles et de former leurs aidants.

Nous mettons notre force au service des victimes de l'exclusion et de la pauvreté, des personnes malades, dépendantes, handicapées, des blessés et des réfugiés ou migrants.

En France comme à l'étranger, nous répondons à l'urgence comme à la détresse du quotidien et nous plaçons la personne humaine au cœur de nos actions.

Selon sa tradition, l'Ordre de Malte France respecte chacun quelles que soient ses origines, ce qui lui permet d'agir selon ses valeurs et les principes qui l'animent.



GOUVERNANCE

OUTRE UN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEIZE MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE PRÉSIDENT DISPOSE DU CONCOURS DE TROIS COMMISSIONS :



► **UNE COMMISSION MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE (CMH)** : elle mène une réflexion prospective et veille à la conformité des actions et des projets aux valeurs de l'Ordre de Malte et des règles administratives du secteur concerné. Elle dispose en son sein d'un comité d'éthique.



► **UNE COMMISSION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE (CBF)** : elle apprécie le processus d'élaboration du budget en examinant les différentes hypothèses et surveille ensuite son exécution. Elle a aussi un rôle de conseil sur la politique de placements financiers.



► **UNE COMMISSION POLITIQUE SALARIALE ET SOCIALE (CPS)** : elle est conseil sur l'évolution de la politique salariale, la masse salariale et les conditions sociales de l'Ordre de Malte France (conventions collectives, comités d'établissements, mutuelles...).



Les missions de l'association s'inscrivent dans une stratégie et des plans d'action décidés par le conseil d'administration. Leur mise en œuvre est confiée au Directeur Général, chargé d'organiser et de coordonner les actions conduites par les directeurs opérationnels et fonctionnels. De nombreux salariés, particulièrement dans le secteur hospitalier et médico-social, concourent à la mise en œuvre des programmes correspondants.

Fidèle à ses valeurs, soucieux de rigueur et d'exemplarité, l'Ordre de Malte France agit en pleine conformité avec les dispositions légales et réglementaires. Outre la certification annuelle de ses comptes et leur publication, il est membre du Comité de la Charte, dont l'agrément, régulièrement renouvelé, garantit la transparence de son fonctionnement. Il est également membre de France Générosité et est contrôlé régulièrement par les grands corps d'inspection de l'État.

Quiconque partage ses valeurs et ses objectifs peut rejoindre librement l'Ordre de Malte France, dont les actions sont conduites par plusieurs milliers d'hommes et de femmes bénévoles. Leur adhésion aux principes contenus dans la charte du bénévolat justifie la pleine confiance qui leur est faite et les responsabilités souvent importantes qui leur sont confiées.



SECOURISME

ACTIONS

- › Répondre à l'urgence et intervenir auprès des populations sinistrées
- Missions de sécurité civile avec ses Unités Départementales d'Intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM), formation au secourisme, et secours d'urgence à l'international.

RÉALISATIONS EN 2017

- › Tenue des postes de secours dont le Salon International de l'aéronautique et de l'espace du Bourget (93), le Festival du bout du monde (29), une rave party non autorisée dans la plaine de Crau (13).
- › Contribution aux campagnes nationales et locales de formation aux « gestes qui sauvent ».
- › Création d'un nouvel outil d'inscription en ligne aux formations PSC1.
- › Obtention du marché des postes de secours de la U Arena à Nanterre – La Défense (92), enceinte de 30 000 à 40 000 places, considérée comme la plus grande salle polyvalente d'Europe.



SOLIDARITÉ

ACTIONS

- › Combattre les exclusions

Accompagner les personnes en situation de précarité (accueil, écoute, hébergement, accompagnement social, aide à la réinsertion), et accompagner les migrants (soutien social et juridique auprès des personnes retenues en Centre de rétention administrative - CRA) et les familles en cours d'intégration, notamment issues des minorités persécutées du Proche et Moyen-Orient.

RÉALISATIONS EN 2017

- › Ouverture du dispensaire de Limoges, structure inter-associative, qui propose des soins gratuits pour les personnes démunies.
- › Création de neuf nouveaux accueils petits déjeuners, à Poitiers, Bourges, Clermont-Ferrand, Boulogne-Billancourt, Laval, Compiègne, Libourne, Paris 6^{ème} et 16^{ème} ; deux nouvelles maraudes sociales à Annemasse et à Paris 19^{ème} ; une nouvelle permanence de nos bénévoles dans un accueil de jour d'Annemasse.
- › Signature d'un contrat cadre avec la Fédération française des Banques Alimentaires.
- › Déménagement de la plate-forme Familles dans des nouveaux locaux à Saint-Denis (93).
- › Recrutement en tant que salarié d'un de nos bénévoles grâce à l'obtention d'une subvention de la part de la Direction départementale de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire.
- › Création d'un kit d'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) à visée orale et développement de nos cours et activités au CHU d'Ivry-sur-Seine (94), sur le Fleuron Saint Jean et à la plate-forme Familles.
- › Réunions de concertation bilatérale avec la ministre déléguée au ministre de l'Intérieur et la conseillère spéciale du ministre de l'Intérieur sur le projet de réforme sur l'asile et l'immigration.



ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX ET SANITAIRES

ACTIONS

- › Accueillir et soigner les personnes dépendantes à travers la gestion d'établissements sanitaires et médico-sociaux dans les domaines de la dépendance, de l'autisme et du handicap (physique et/ou mental) et offrir à tous l'accompagnement spirituel désiré.

RÉALISATIONS EN 2017

- › Accueil des premières familles dans le secteur parents-enfants du CPMPR Saint Jacques Roquetaillade.
- › Validation du Plan Pluriannuel d'Investissement de la MAS de Paris par l'Agence Régionale de Santé qui autorise le financement de travaux de rénovation et de restructuration quasi complète du bâtiment.

- › Autorisation par l'Agence Régionale de Santé pour une extension de 10 places d'hébergement de la MAS Notre Dame de Philerme à Sallanches (74).
- › Création de l'Equipe Mobile Autisme, nouveau service à Notre Dame de Philerme à Sallanches (74), qui apporte un appui technique aux parents et aux accompagnants en institutions.
- › Validation de la faisabilité des travaux de construction et de réhabilitation de l'EHPAD St Paul à Saint-Etienne (42) avec la création d'une offre complémentaire de type résidence « services séniors ».
- › Transfert d'activité du Foyer d'Accueil Médicalisé Sainte Elisabeth à Fontaine-Française (21) à l'AGES-ADAPEI.

FORMATIONS

ACTIONS

- › Former pour soigner et accompagner

En France, professionnaliser les acteurs de terrain du secteur sanitaire, médico-social et social, et former à la prévention des risques à travers la gestion de ses Instituts de Formation d'Ambulanciers (IFA) et de ses Instituts de Formation régionaux (IF).

RÉALISATIONS EN 2017

- › Obtention de la certification AFNOR et définition d'engagements qualité pour tous nos IFA et IF.
- › Déménagement de l'IFA de Bordeaux dans des nouveaux locaux qui abritent aussi l'Institut de Formation Aquitaine, la Délégation départementale et l'UDIOM.
- › Développement de nos formations dans le domaine social avec l'appel d'offres Unifaf remporté pour la formation à l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile, des migrants et la prise en charge des mineurs isolés.
- › Développement de la formation PHTLS.



ACTIONS INTERNATIONALES

ACTIONS

- › Protéger les plus fragiles à travers la gestion d'établissements hospitaliers, de maternités, de centres de santé, le soutien de dispensaires et le combat contre les maladies tropicales négligées, les grandes endémies (lèpre, paludisme, SIDA...) et la malnutrition.

- › Transmettre nos compétences en développant des programmes de formations au secourisme, au métier d'ambulancier et en ophtalmologie ; des actions de compagnonnage sur mesure ; et des formations pour les médecins et le personnel paramédical à partir des plateformes d'application que sont nos hôpitaux.

- › Participer aux actions d'urgence et de réhabilitation menées par le corps international d'aide humanitaire de l'Ordre souverain de Malte, Malteser International.

RÉALISATIONS EN 2017

- › Emménagement de l'hôpital de Djougou au Bénin dans une nouvelle structure dotée d'un équipement ultra-moderne qui propose tous les services nécessaires (urgences, médecine, chirurgie, bloc opératoire, gynécologie-obstétrique, pédiatrie, laboratoire, radiologie...).
- › Ouverture d'une consultation de cardiologie et d'une formation au secourisme à l'hôpital de Njombé au Cameroun.
- › Poursuite du projet triennal avec l'Agence Française de Développement et le Global Fund For Forgotten People pour l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones de la Likouala au nord du Congo Brazzaville.
- › Poursuite de la stratégie avancée au profit des femmes enceintes, à partir de la Maternité Sainte Fleur de Tananarive (Madagascar) et du programme de chirurgie visant à lutter contre les fistules obstétricales.

¹ Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation

² Fonds d'assurance formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale

³ Pré Hospital Trauma Life Support

SYNTHÈSE DES COMPTES 2017

Le modèle socio-économique de l'Ordre de Malte France



L'association gère d'une part, en France, des établissements médico-sociaux, avec des ressources qui, pour l'essentiel, proviennent de financements publics. Elle assure d'autre part, en France, diverses actions de « solidarité » et, à l'international, la gestion d'hôpitaux et de centres de santé ainsi que le soutien de 157 autres dispensaires et léproseries avec des ressources qui proviennent, pour l'essentiel, de la générosité du public.

Politique d'appel à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public totalisent 18,83 M€ au titre de l'exercice 2017. Le montant total des dons collectés s'établit à 9,26 M€. Le montant des libéralités, legs et assurances vie totalise 9,18 M€ dont un legs affecté aux activités médico-sociales. En dehors des actualités internes de l'Ordre de Malte, l'année aura été marquée par l'élection présidentielle souvent défavorable aux différentes campagnes de collecte de fonds. Dans l'avenir proche, nos craintes portent sur la hausse de la CSG, la mise en place du prélèvement à la source, l'application du règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (RGPD) qui sont des éléments susceptibles de ralentir ou de faire baisser les montants des collectes de dons, l'immense majorité de nos donateurs étant des personnes retraitées. Les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public totalisent un montant de 4,58 M€ pour un volume de ressources de 18,83 M€, soit un ratio 2017 de 24,32 % en amélioration significative à celui de 2016 de 27,86 %.

Activité réalisée par le bénévolat

La participation des personnes bénévoles porte essentiellement sur les actions menées dans le cadre de la solidarité, du secourisme et de l'accompagnement des personnes malades ou handicapées.

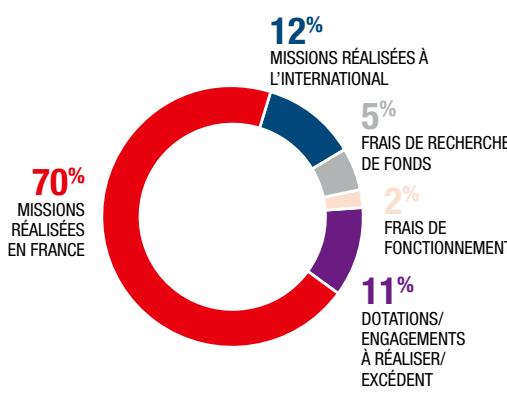
Compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS (EN MILLIERS D'EUROS)	EMPLOIS DE 2017	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2017
Missions réalisées en France	64 464	4 302
Missions réalisées à l'international	10 725	7 229
Total missions sociales	75 189	11 531
Frais de recherche de fonds	4 941	4 580
Frais de fonctionnement	2 028	939
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	82 158	
Dotations aux provisions	2 575	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 059	
Excédent des ressources de l'exercice	3 486	
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	92 278	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		17 050

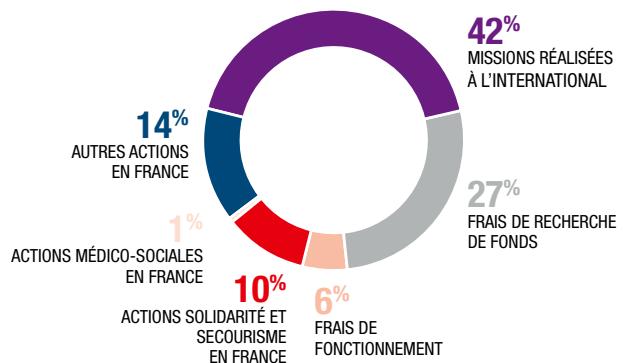
Les emplois 2017, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 82 158 K€ ont été financés à hauteur de 17 050 K€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics. Les missions réalisées en France, de 64 464 K€, se répartissent entre les établissements médico-sociaux pour 55 775 K€, la solidarité et le secourisme pour 5 589 K€ et la formation pour 3 100 K€.

Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 24,32 % et 4,99 % des ressources collectées auprès du public.

Répartition des emplois de l'exercice (92 278 K€)



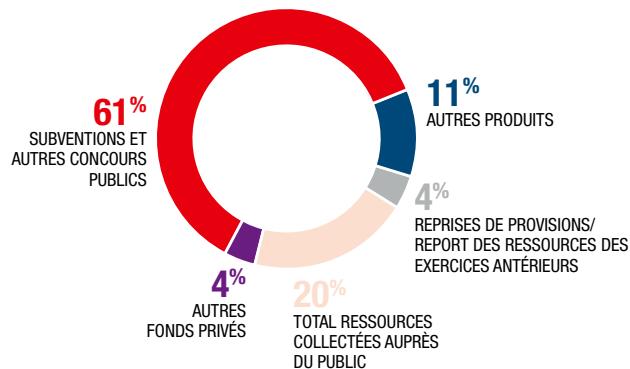
Répartition de l'utilisation des ressources collectées auprès du public (17 050 K€)



RESSOURCES (EN MILLIERS D'EUROS)	RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2017	QUI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2017
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		12389
Dons manuels	9259	9259
Legs et donations	9180	9180
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	394	394
Total ressources collectées auprès du public	18833	18833
Autres fonds privés	3439	
Subventions et autres concours publics	56222	
Autres produits	9946	
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	88440	
Reprises des provisions	1970	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1868	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-1 036
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	92278	17797
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		17050
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		13136

Les dons manuels d'un montant de 9259K€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 4 587 K€ et en dons affectés pour 4672K€. Les legs et donations s'élèvent à 9180K€, dont 6422 K€ non affectés et 2758K€ affectés. Les autres fonds privés d'un montant de 3439 K€ comprennent des subventions de la Fondation française de l'Ordre de Malte pour un montant global de 1 323K€. Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 54 754 K€. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2017 s'élève à 13 136 K€, dans lequel figure notamment le résultat 2017 affectable par l'assemblée générale pour 1 809 K€.

Répartition des ressources de l'exercice (92 278 K€)



Bilan simplifié au 31 décembre 2017

ACTIF (en K€)	2017	2016	PASSIF (en K€)	2017	2016
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	67 906	69 777	APPORTS, RÉSERVES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	58 876	58 369
ACTIF CIRCULANT			RÉSULTAT AFFECTABLE PAR L'AG	1 809	977
Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	58 596	52 458	RÉSULTAT, RÉSERVES, PROVISIONS RÉGLEMENTÉES EN LIASSE AVEC L'ADMINISTRATION	20 245	17 719
COMPTES DE RÉGULARISATION			PROVISIONS	1 266	2 047
Charges constatées d'avance	977	962	FONDS DÉDIÉS	7 818	5 636
TOTAL	127 479	123 197	DETTE	37 296	38 201
			COMPTES DE RÉGULARISATION		
			Produits constatés d'avance	169	248
			TOTAL	127 479	123 197

La hausse du total bilan provient principalement de l'actif circulant et du résultat excédentaire de l'année.

LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements médico-sociaux) pendant environ une année.



Le Comité de la charte du Don en confiance a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Il admet quatre critères principaux : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée, une rigueur de gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.

Synthèse des comptes 2017 sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale. Toutes informations publiées dans ce document sont issues des rapports d'activité et financier de 2017 et disponibles sur le site internet www.ordredemaltefrance.org ou obtenues gratuitement sur simple demande écrite : 42, rue des Volontaires, 75015 Paris.